

FICHE PROFIL DE BAINNADE - Synthèse (Page 1/2)

Date d'élaboration (ou de mise à jour du profil) :

oct-13

Région :	OCCITANIE	Département :	LOZERE (48)
Commune :	NAUSSAC - FONTANES	Site baignade :	PLAN D'EAU DU MAS D'ARMAND
Contact de la personne responsable de la baignade	M. Le Président - Communauté de Commune du Haut Allier (Francis CHABALIER) 1 quai du Langouyrou - 48 300 LANGOGNE Tel: 04 66 46 80 75		

DESCRIPTION GENERALE DU SITE DE BAINNADE

Caractéristiques physiques de la zone de baignade	Illustration
Localisation de la plage:	Rive droite
Nature des plages:	Sables et zone enherbée
Equipements et usages de la zone de baignade	
Période d'ouverture :	Juillet - Août
Fréquentation estimée:	20 personnes en moyenne
Equipements sanitaires:	Oui, au niveau du poste de secours (pas de douche)
Poste de secours:	Oui
Poste de surveillance:	Oui
Stationnement:	Parking à proximité
Usages nautiques / loisirs aquatiques:	Départ de pédalos/Pêche
Accès aux animaux:	Accès interdit aux chiens
Autres équipements:	Non



Localisation et Schéma de la zone de baignade



HISTORIQUE DU CLASSEMENT QUALITE DU SITE DE BAINNADE

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Classement qualité (Directive Européenne du 15 février 2006)	Excellente qualité				
<i>Directive 2006 : "Excellente qualité" - "Bonne qualité" - "Qualité suffisante" - "Qualité Insuffisante"</i>					
Description des épisodes de pollutions au cours des dernières années :					
Commentaires éventuels :	Développement algal				

FICHE PROFIL DE BAINNADE - Synthèse (Page 2/2)

Date d'élaboration (ou de mise à jour du profil) :

oct-13

Région :	OCCITANIE	Département :	LOZERE (48)
Commune :	NAUSSAC - FONTANES	Site baignade :	PLAN D'EAU DU MAS D'ARMAND

Recensement et localisation des sources potentielles de pollutions



Gestion préventive - Programme des travaux

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principaux foyers de pollution	Type des foyers de pollution	Impact	Mesures de surveillance	Indicateurs suivis	Description des principales mesures de réduction des pollutions
Assainissement eaux pluviales	Potentiel	Faible	Contrôle visuel du point de rejet par temps de pluie	Absence de déversements d'eau usées Pluviométrie	Prévoir l'entretien en début de saison avec un curage
Assainissement collectif Langogne/Naussac	Potentiel	Faible	Veille estivale	Conformité des rejets Absence de rejets Pluviométrie	Continuer l'entretien et l'exploitation minutieuse des postes de relevage
Assainissement non collectif	Potentiel	Faible	Contrôle du SPANC	Conformité des installations Absence de rejets	Visite de diagnostic du SPANC Réalisation des travaux préconisés pour les installations non conformes
Animaux/Activité agricole	Potentiel	Faible	Contrôle de l'absence d'écoulement vers les cours d'eau et le plan d'eau	Absence d'animaux dans les cours d'eau/ Absence de rejets	Si nécessaire: mise en place de clôtures plus restrictive pour limiter l'accès au cours d'eau Si nécessaire: mise en place de clôtures plus restrictive pour limiter l'accès au cours d'eau Mise en place de mesures agroenvironnementales

Suivi quotidien du plan d'eau, couleur, transparence, température, mousses, odeurs ;
Algues et Cyanobactéries : surveillance d'éventuels changements anormaux de coloration, efflorescences et/ou isations suspects.